30e ANNEE N° 2481 PARAIT LE SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1919

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à *l'Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

our les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

LE MONUMENT des Enfants de Sisteron

L'œuvre de solidarité régionale et de reconnaissance patriotique, entreprise par le Comité du Monument Commémoratif, est entrée dans la voie des réalisations.

Le Comité d'action a exposé dans sa récente séance du 20 décembre, la situation financière, dont les lecteurs de ce journal connaissent la progression continue. Les listes de souscription, publiées hebdomadairement dans ces colonnes, atteignent aujourd'hui le chiffre de 18.760,50. En tenant compte des recettes supplémentaires. qui grossiront encore le total de l'actif, et des dépenses accessoires auxquelles il y aura lieu de faire face, il est dès aujourd'hui possible de fixer au minimum de 20.000 francs, la somme qui se trouvera disponible pour l'érection du Monument.

En présence de ces données, le Comité d'action a jugé qu'il n'y avait pas lieu de retarder plus longtemps la constitution d'une Commission d'études, spécialement chargée de l'exécution matérielle,

Cette Commission recrutée parmi les membres du Comité d'action et du Comité d'Honneur, comprend les noms de MM. Ducassé, Ingénieur ; Marcel Eysseric; Monge, Ingénieur des Ponts et Chaussées ; Piauroy. conducteur principal de la voie ; Théléne, maire. Entourée des avis qu'elle croira devoir solliciter, elle étudiera le choix de l'emplacement à désigner, et fixera le projet du Monument. Elle examinera la proportion dans laquelle peuvent être retenues les propositions diverses déjà soumises au Comité, déterminera les conditions dans laquelle devra se faire l'élimination des concurrents, appréciera l'opportunité d'un concours à ouvrir entre les projets qui lui seront soumis. Elle s'appliquera en un mot, à mener à bien, avec un égal souci de la question financière et du point de vue esthétique, la solution de la mission délicate qui lui est confiée

Plusieurs emplacements peuvent être proposés, encore que le choix entre eux paraisse relativement aisé, et que certains points, dans la partie sud de la ville, mieux désignés, retiennent principalement l'attention. Un certain nombre de plans, dessins et projets, déjà parvenus au Comité, sollicitent dès aujourd'hui l'examen d'une Commission compétente.

Tandis que se poursuivront ces travaux d'étude, le Comité d'action achèvera la collecte locale.

Deux propositions récentes vont retenir son attention. L'idée d'une tombola à lots multiples est à la veille de se réaliser. Une pléiade d'amateurs sisteronnais prépare l'audition d'un concert.

Comité d'Action et Commission d'études continueront parallèlement leur œuvre commune. A l'heure où les ressources locales, mises à contribution, auront donné la participation financière dont elles étaient capables, à l'heure où le budget paraitra devoir être définitivement fixé, on se trouvera, par ailleurs, en présence d'un projet de Monument Commémoratif, à l'exécution duquel tous les Sisteronnais sans distinction auront la satisfaction d'avoir ainsi largement collaboré.

Jean FÉLINES.

PROCHAINS CADEAUX

Le gouvernement prépare toute une série de cadeaux aux contribuables. La Chambre issue du fameux scrutin du 16 novembre, renchérira lors de son installation définitive. Ces cadeaux ne seront pas donnés à la Noël. Ils seront offerts l'année prochaine, comme don de joyeux avènement. Ils sont évalués à plusieurs milliards.

Il paraît que le budget n'est pas trop d'aplomb. Il faut l'étayer solidement. Comment arriver à ce résultat ? En augmentant les impôts existants, et en en créant de nouveaux. Les charges projetées pourront-elles être supportées par la population laborieuse ? C'est ce qui n'inquiète guère le ministre des Finances.

Deux aliments de première nécessité, le pain ainsi que le sucre, seraient augmentés dans de notables proportions. Il est certain que le prix du pain, étant connu l'insuffisance des récoltes de froment, atteindra rapidement un franc le kilo. Quant au sucre, il se vendra suivant le cours commercial. Il variera de 3 à 4 francs, quitte à s'élever davantage encore.

L'affranchisssement des lettres suivra ce mouvement ascendant. Les timbres-poste coûteront 0 fr.25 centimes. Les tarifs de chemins de fer seraient également relevés. Le reste à l'avenant.

Cela promet pour 1920. Les mobilisés eux-mêmes, les poilus héroïques, dont le sang généreux rougit la terre de France ne seront pas épargnés. L'État leur réclame cinq années d'impôts. les cinq années de tranchées ne comptant pas. On croit rêver !

On apportera du doigté, de la délicatesse dans le recouvrement des impositions, insinue-t-on, de même que les familles nombreuses recevront des cartes pour ne point solder le pain au prix fort. L'Etat dorera la pilule tant qu'il le pourra, mais il la fera avaler à moins qu'elle ne soit trouvée trop forte.

A quel taux devront monter les salaires pour faire face à toutes ces surcharges, à celles, encore inconnues, que le grand Argentier de France prépare, en guise d'étrennes, de cadeaux aux classes prolétariennes ?

M. Klotz aurait déclaré que la compression, pour les contribuables. pouvait s'élever à 50 pour cent. Pour les contribuables ministériels, c'est possible. Mais il n'en saurait être ainsi pour les ouvriers. les employés, les petits propriétaires ainsi que les petits rentiers sans omettre beaucoup d intellectuels. Ils ont tous de la peine à vivre, comment pourraient acquitter de nouvelles charges fiscales.

Il y a d'abord une question de justice qui doit primer tous les débats, toutes les propositions gouvernementales. Pendant la guerre des fortunes scandaleuses se sont édifiées, des marchés onéreux ont été conclus aux dépens de la nation. Avant de réclamer un centime aux vaillants sauveurs de la civilisation, de surcharger les millions de ménages de travailleurs qui plient sous le poids fiscal, la Chambre doit exiger la révision des marchés de guerre, surimposer les nouveaux riches.

Il serait odieux d'imposer les poilus qui se faisaient tuer pour cinq sous par jour, tandis que certains industriels de l'arrière encaissaient des millions. Que ces derniers rendent d'abord l'argent ainsi gagné. On verra ensulte.

Le peuple veut la justice ! Il ne se récusera point pour participer dans une équitable mesure, à l'équilibre budgétaire, mais à la condition absolue, que ce ne soient pas toujours les pauvres qui paient l'écrasant fardeau des impôts.

La Chambre entrera-t elle dans cette voie ? C'est toute son existence qui va se jouer dans la solution du redoutable problème financier qui se dresse devant elle. La grève des contribuables serait autrement dangereuse que toutes celles survenues jusqu'à ce jour.

Il n'y aurait pas d'issue !

Pierre ROUX.

du " Petit Provençal "

Une note du Service des Pensions

Le service des pensions a communiqué la note suivante :

1° Le rappel des arrérages se fera lors de la remise des nouveaux titres de pension ; mais ce titre ne pourra être délivré qu'après l'accomplissement des formalités exigées par la loi du 31 mars 1919 (révision par le Ministre des Finances, décret de Concession du Président de la République). Ces formalités sont actuellement en cours et, au fur et à mesure de leur achèvement, leurs nouveaux titres seront établis par le Ministre des Finances et adressés aux intéressés par l'entremise des sous-intendances ;

2° Un militaire bénéficiaire d'une pension temporaire ne peut être maintenu dans cette situation pendant plus de quatre ans. ;

Les réformés temporaires qui ont passé ce délai sont admis, si leur état donne lieu encore à une gêne fonctionnelle, d'au moins 10 o/o à une pension définitive sans qu'ils aient à passer une nouvelle visite médicale, à moins que la Commission consultative médicale chargée de la révision des données n'estime nécessaire un nouvel examen ;

3° Le barème le plus favorable doit toujours être appliqué ;

Si par exemple l'infirmité a déja été cotée 60 o/o, ou rentre dans les cas qui étaient évalués avant la loi du 31 mars 1919 à 60 o/o c'est sur ce taux que sera concédée ou révisée la pension.

Le Président de la Société des Mutilés et Blessés de l'arrondissement de Sisteron

COLOMB Alfred.

XVe CORPS D'ARMÉE

Subdivision de Digne

Certificat de préparation au service militaire

A la date du 19 décembre 1919, Monsieur le Président du Conseil, Ministre de la guerre prescrit :

« Les examens au certificat de préparation au service militaire (ancien B. A. M.) doivent avoir lieu dans toute la France entre les 3 et 26 janvier 1920, pour les jeunes gens gens appelés de la classe 1920, reconnus bons pour le service militaire. Les jeunes gens désireux de se présenter à ces examens, doi- adresser leurs demandes avant le 2 janvier 1920 à l'Etat-Major de la Subdivision sur le territoire de laquelle ils résident. »

Les examens auront lieu pour la subdivision de Digne, les 11 et 12 janvier à Digne.

Les demandes devront parvenir avant le 2 janvier à l'Etat-Major de la subdivision de Digne.

(Adresse : Etat-Major de la Subdivision de Digne, 98, rue Dragon, Marseille.)

Une tombola

Le Comité du Monument Commémoratif vient d'être saisi du projet d'une tombola dont le produit irait grossir le produit des collectes effectuées dans notre ville.

Les initiatives généreuses sont toujours assurées chez nous du meilleur succès, et l'idée de la tombola, née d'hier, a déjà fait largement son chemin.

Diverses offres de lots ont été faites, d'autres nombreuses viendront encore, et le Comité offre, dores et déjà, ses remerciements empressés aux généreux donateurs.

Les maisons de commerce de Sisteron saisiront l'occasion qui leur est offerte de joindre à la joie d'un geste généreux l'avantage toujours profitable d'une publicité intéressante. Les dépositaires et les représentants de commerce solliciteront utilement l'adhésion des firmes importantes qu'ils représentent.

Le Comité apportera sa contribution sous la forme de dons importants.

Enfin, nos dévouées Sisteronnaises sauront offrir aimablement les menus objets, dentelles, broderies, ouvrages de dames, tous ces mille riens adorablement chiffonnés, enrubannés, décorés, à la confection desquelles leurs mains adroites se sont si souvent consacrées.

La date de clôture de réception des lots sera fixée à une date assez lointaine, pour laisser le champ libre à toutes les bonnes volontés, et permettre à toutes les initiatives de se dépenser.

Une exposition permanente des dons recueillis sera prochainement organisée dans la vitrine d'un de nos principaux magasiniers

Les idées vont vite sous notre heureux ciel de Provence, et l'on passe parfois sans répit de la conception à l'exécution.

La tombola du Monument Commémoratif, projetée hier, sera demain une réalité.

J. F.

ENTRE NOUS

Histoire future et...passée

Le livre que je tenais, mal assujetti entre mes mains, s'ouvrit de lui-même, et je lus ceci :

« On avait enfin obtenu la paix. C'était « beaucoup mais ce n'était pas tout. On eut « désiré encore voir les charges s'alléger ; « loin de là, elles ne firent que s'accroître, « Ce qui excita surtout d'universelles plaintes « ce fut le renchèrissement des denrées né- « cessaires à tous les besoins de la vie. L'aug- « mentation se trouva d'autant plus forte que « le poids de la mesure diminua, en même « temps que le prix s'élevait. »

Je restais interdit devant la justesse de ces prédictions. J'étais certainement tombé sur un de ces livres d'astrologue qui, se basant sur la hauteur des marées. le nombre d'épacte et l'étendue des taches solaires, arrivent à pronostiquer, avec une précision effarante, la chronologie des évènements futurs.

La mort d'Henri IV et la mort de Louis XVI auraient été ainsi, longtemps à l'avance, annoncées par ces mystérieux devins. Les événements que nous coudoyons aujourd'hui ont fait l'objet de prédictions, il y a plusieurs années.

Je sais bien que des sorciers nous annoncent de temps à autre la fin du monde, l'asphyxie de notre globe noyé dans la poussière

© VILLE DE SISTERON

incandescente d'une chevelure de comète. Pareil sort nous était réservé, il y a quelques jours, et j'ai été très surpris de me retrouver, le 17 décembre au matin, en chair et en os. dans le cadre familier d'un intérieur où rien n'avait bougé ; j'ai été surpris, car ma nature docile accepte l'influence des magiciens.

Je cherchais donc sur la couverture du livre que je reprenais, un nom d'auteur, Mme de Thèbes, peut-être.

Hélas ! je m'étais trompé.

Le volume ouvert entre mes mains et qui portait au haut de la page ces mots : « 7e époque, 1660 1790 » n'était autre que l' « Histoire de Sisteron tirée de ses archives, » par M. Ed. de Laplane, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Les devins et les sorciers n'avaient aucune part dans l'affaire et ce que je prenais pour de l'histoire future n'était que de l'histoire passée,

LA COSTE

COIN DU POÈTE

Vers la Chute

Dans le grand vent où notre élan s'envole,
Ton front penché sur l'intrépide coursier,
Semble exciter le moteur d'acier
Et lui verser le feu de ta parole.
Ton cœur d'enfant tyrannique et frivole
Lui crie : « encor ! plus vite ! » a plein gosier
Rêvant d'une allure magique de sorcier.
Rêvant d'une motocyclette qui s'envole.
Hélas ! ainsi vont mes amours pour toi,
Amours nourris de violents émois,
Amours charmants toujours plus énergiques,
Jusqu'à la chute fatale et tragique,
Qui brisera, aujourd'hui ou demain,
Tous nos pauvres cœurs au revers du chemin.

Ch. F.

Chronique Locale

SISTERON

Validation. — Les élections de MM. Anglès, Honnorat et Raynaud, qui étaient contestées par MM. Reinach et Andrieux ont été validées à l'unanimité par la Chambre dans sa séance de mercredi. Elle a déclaré, en outre, que les procédés employés par Reinach et Andrieux étaient mal fondés et absolument contraires à la loi.

A la Chambre. — Pour ses débuts la Chambre vient d'interpeller le gouvernement sur la question si intéressante pour les poilus des primes de démobilisation et mensuelles, ceux-ci doivent être reconnaissants à MM. Guichard et Deyris, députés, d'avoir amené le sous-secrétaire d'Etat à la guerre à s'expliquer sur le retard apporté par certains régiments à payer ces primes.

Dans les Basses-Alpes, un grand nombre de démobilisés n'ont pas touchés encore et combien parmi eux attendent la somme promise pour réparer le désarroi causé par le départ du chef de famille, d'autres, pour subvenir aux besoins journaliers qu'une hausse constante met davantage dans la gêne,

On aurait pu croire que la représentation bas-alpine qui n'ignore rien de tout cela intervienne et fasse preuve de bonne volonté en prenant part à la discussion. Seul, M. Baron, socialiste, a pris la parole en rappelant avec à propos que « les élus doivent tenir la promesse des candidats à l'égard de ceux qui se sont battus pour le Droit, la Justice et l'Humanité. »

Nous n'avons pas toujours été de l'avis des socialistes, mais pour une fois nous couvenons qu'en cette occasion M. Baron a bien fait de rappeler ses collègues à la réalité et qu'il ne suffit pas d'imprimer des promesses, il faut surtout les tenir !

Les occasions de montrer que les intérêts bas alpins ne sont pas un leurre pour nos nouveaux élus vont se manifester au cours de ces 40 mois de législature. Nous verrons si réellement les électeurs ont fait un bon choix et si les citoyens-députés tiennent parole surtout en ce qui concerne les revendications des démobilisés et l'impôt sur les grosses fortunes.

La carte à payer que le gouvernement offre aux contribuables au 1e janvier sous forme d'étrennes comprend des impôts nouveaux qui sont plus vite votés que les revendications et l'impôt sur les bénéfices de guerre.

C'est donc dans ce vaste champ d'action que les élus bas alpins devront faire preuve qu'ils ont à cœur la défense de leurs commettants. C'est ce que nous saurons apprécier en temps voulu.

Avis.— Le maire rappelle aux propriétaires qu'aux termes de la loi du 3 Juillet 1877, modifiée par celle du 22 juillet 1919, ils sont tenus de se présenter à la mairie pour y faire avant le 1er janvier, la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules, ainsi que des voitures attelées ou non attelées, des voitures automobiles et motocyclettes en leur possession.

Société de l'Arête. — Grande soirée dansante dans la salle du Touring-Hotel le dimanche 28 décembre 1919 à 20 h. 30 avec concours de chant par les artistes de la société de l Arête.

Casino-Cinéma. — Ce soir : Monte-Cristo, Cœur d'Héroïne, etc., etc. Cœur d'Héroïne est une œuvre originale et séduisante. dans laquelle le spectateur trouvera des situations nouvelles, une intrigue passionnante, une action mouvementée. Miss Vernon Castle a su rendre avec un admirable talent, la physionomie charmante de cette captivante héroïne.

—o—

Avis. — Mlle Marcelle IMBERT a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de créer un magasin de **Coiffure pour Dames.** postiches et parfumerie de marque, peignes, rue Droite 8, ancien salon de coiffure Clément.

—o—

Salle du Casino. — Mercredi 31 décembre. à 9 h. 1/2 du soir, Bal du Réveillon à grand orchestre. — Divertissements variés. projections lumineuses, Quadrille de minuit. Buffet froid. Salle décorée et illuminée ; consulter les affiches.

—o—

CADEAU 1920

Une paire de talonnettes, homme ou dame, fabriquées entièrement avec la même gomme que les pneus, est offerte à titre de cadeau, du 25 décembre au 25 janvier 1920, à tout acheteur d'un boyau, enveloppe ou chambre à air, chez M. Féraud, 127 rue Droite, Sisteron.

—o—

ÉTAT-CIVIL

(du 19 Décembre au 26 décembre)

NAISSANCES

Marguerite-Marie-Ernestine Canavesio, rue Saunerie.

Camille Lucienne Ressegaire, rue du Jalet.

Jeanne-Marie Julienne Alphonse, rue du Tivoli.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre Elie Joseph Benoît Giraud-Bit et Berthe Angèle Richaud.

MARIAGES

Noël Charles Baud et Rose Geneviève Madeleine Chauvet.

Jules Augustin Eugène Bourgeon et Marie Anne Baptistine Chaud.

DÉCÈS

Néant

Un bon conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Une boîte est expédiée contre mandat, de 2 fr. 80 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCSE

" Incendie et Accidents "

Demande agents généraux, pas de cautionnement. Ecrire SERSIRON, 17 rue de Provence, Paris.

Manufacture de Chaussures de Romans A. Gailly

Succursale de SISTERON, 28, Rue Droite

La Maison A. Gailly de Romans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1r Janvier elle ouvre une succursale à Sisteron, rue Droite, No 28, pour la mise en vente des produits de sa manufacture : Chaussures de luxe et de travail pour hommes, dames et enfants, mesure, confection, réparations. La Maison A. Gailly a obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses pour la préparation et la qualité de ses cuirs, et une renommée incontestable pour l'élégance et la solidité de ses chaussures.

BOUTEILLES VIDES

La fabrication de bouteilles neuves est reprise et sera bientôt suffisante. Vendez-nous vos bouteilles usagées avant nouvelle baisse et quelles soient rebutées. Sommes encore acheteurs pendant le mois de champenoises, par petites et grosses quantités prises et payées au plus haut prix à domicile.

Nous demandons personne ayant cheval et voiture, marchand de vin limonadier, etc. pour grouper les bouteilles. Ecrire MM. de LAURIER & Co, 7 place Bellecour, Lyon.

—o—

Vient de paraitre — Agenda P-L-M 1920, neuvième publication du même genre, comportant, notamment, divers articles littéraires avec de nombreuses illustrations en simili gravure, 12 hors-texte en couleurs et une série de cartes postales détachables.

En vente, au prix de 4 fr dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau P-L-M et chez les principaux libraires et papetiers de la région.

Envoi à domicile sur demande adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P-L-M, 20, boulevard Diderot, à Paris et accompagnée de 4 fr 60 pour les envois à destination de la France et de 6 fr. 05 pour ceux à destination de l'étranger.

On demande une bonne à tout faire, bien rétribuée, pour le département du Var. S'adresser au bureau au journal.

On demande au magasin de chaussures BEC, rue Droite, Sisteron une commise intéressant à la vente On mettra au courant. S'y adresser.

Emission d'obligations 5 o/o nets d'impôts présents et futurs a 495 fr. du *Crédit National* pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

Garantie de l'Etat.

Remboursables à **600** francs à partir de 1920

Tirages : 4 par an comportant chacun **2 500 000** francs de lots.

On souscrit sans frais à la Banque Chabrand et Paul Caillat, place du Tivoli à Sisteron.

Occasion. — A vendre d'occasion un moteur électrique et à essence, force 1 H. P.

S'adresser pour renseignements à Mme Veuve Bonnet, brasserie, rue Droite, Sisteron.

Leçons de piano et de chant, s'adresser à Mlle L. Petit, rue Droite, n° 3 au 3me, Sisteron.

On cherche maison ou appartement de 7 ou 8 pièces convenablement distribué pour location. Faire offres au bureau du journal.

A VENDRE

Un **domaine** sis aux Omergues appelé " LA GRANGE " d'une contenance de 33 hectares environ.

Belles prairies.

S'dresser à Monsieur MOYNIER Casimir, à Banon.

Avis aux Démobilisés. — M. Ch. FERAUD, Cycles, 27, rue Droite offre, à titre absolument désintéressé aux démobilisés, la pose d'une roue libre et d'un frein arrière ou avant route ou course, de toute première qualité pour la **somme de 30** francs.

On peut se faire inscrire dès maintenant à son magasin et jusqu'au 15 décembre seulement. Les commandes accompagnées de **5** fr. d'arres seront également réservées à tout démobilisé de la région qui en ferait la demande. Les envois s'il y a lieu, seront expédiés franco de port, gare la plus proche.

OCCASIONS

Vente et achats

de Meubles et Objets divers

CLÉMENT (assurances) rue Droite **Sisteron** (B.-Alpes)

LESSIVE PHENIX

Paquets de 1 kg, 0 kg 500, 0 kg 250

La LESSIVE PHENIX contient tout ce qu'il faut pour bien *laver* et *lessiver* le linge *sans savon* et sans rien ajouter

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement : recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthénie. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret)

Pourquoi les femmes souffrent-elles tant des reins ?

La manière de vivre des femmes, trop souvent sédentaire, dans leur ménage, la maternité, le souci des enfants et de la famille, plus tard l'âge critique, les ont toujours prédisposées à une affection des reins. Ces douleurs dans le dos, les côtés et le bas-ventre, ces tiraillements jusque dans les omoplates n'ont pas d'autre source, la plupart du temps, qu'un fonctionnement défectueux des reins auxquels elles demandent un effort énorme. Soit par ignorance, soit par négligence, elles ne leur ont pas apporté le secours indispensable.

On leur a cependant indiqué depuis longtemps un remède spécial : les Pilules Foster qui débarrassent le sang de ses impuretés. Ce n'est pas un remède bon pour tout, elles agissent uniquement sur les reins et la vessie et, en nettoyant le sang, lui rendent ses propriétés revivifiantes de l'organisme. Les Pilules Foster vous préserveront du rhumatisme, de l'hydropisie et de la néphrite avec toutes ses conséquences. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 francs les six boites, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, -Paris-17.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON